



HYGIÈNE ET DESINFECTION

# PROCÉA BACTÉRICIDE

## LIQUIDE VAISSELLE BACTERICIDE

Réf 5 Litres : A203

Réf 1 Litres : A208

*Vaisselle manuelle*

**PROCÉA BACTERICIDE** est un LIQUIDE VAISSELLE bactéricide spécialement conçu pour le lavage de la vaisselle manuel ou le lavage batterie. Le pouvoir mouillant et dégraissant du PROCÉA BACTERICIDE permet d'éliminer tout type de graisses et de salissures tout en garantissant une désinfection optimale de la vaisselle. Parfumé aux agrumes il dégage une note fruitée dans la cuisine. Sa formulation permet une intégration dans une démarche HACCP.

**Domaines d'application :** cuisines collectives & industrielles, laboratoires agroalimentaires, professionnels de la restauration, métiers de bouche.

- ELIMINE RAPIDEMENT TOUT TYPE DE GRAISSES ET DE SALLISSURES
- PARFUMÉ
- S'INTÈGRE ÉGALEMENT DANS UN PROTOCOLE HACCP

# PROCÉA BACTÉRICIDE

## CONDITIONNEMENT

- Stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs
- Usage strictement professionnel
- DLUO : 2 ans



## PROPRIÉTÉS

**Aspect :** Liquide limpide

**Couleurs :** jaune

**Densité :** 1.01 ± 0,01g/cm<sup>3</sup>

**Parfums disponibles :** pamplemousse

**pH :** 9 ± 0,5 

Filière d'élimination : emballage vide vers la filière de recyclage plastique.

Geste éco-responsable : rincer l'emballage à la dernière utilisation.

Biodégradabilité : contient exclusivement des tensioactifs et agents de surface conforme au règlement (CE) 648/2004.

## MÉTHODOLOGIE



- Dilution : de 5 à 20 ml par litre d'eau :** (1) Mettre une dose de PROCÉA BACTERICIDE dans le bac de lavage en ajoutant de l'eau tiède. (2) Laisser tremper 5min (3) Frotter les ustensiles à l'aide d'une éponge ou d'un tampon abrasif adapté. (4) Rincer, puis laisser sécher la vaisselle avant de la remettre en service.

## RÉGLEMENTATION

Activité	Dilution	Temps de contact	Normes	Souches
 Bactéricide	 2%	 5 min	EN 1276 (condition de saleté)	<input checked="" type="checkbox"/> Pseudomonas aeruginosa <input checked="" type="checkbox"/> Staphylococcus aureus <input checked="" type="checkbox"/> Enterococcus hirae <input checked="" type="checkbox"/> Escherichia coli

Substances actives biocides TP4: N-(3-aminopropyl)-N-dodecylpropane-1,3-diamine (n° CAS: 2372-82-9): 1,70% (m/m), N-dodecylpropane-1,3-diamine (n° CAS:5538-95-4): 0,09% (m/m). L'usage TP4 ne relève pas d'autorisation de mise sur le marché pendant la période transitoire.  
TP4 : Surface en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.

**Dangereux - Respecter les précautions d'emploi - Usage strictement professionnel - Utilisez les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.**

Produit trouvant son application dans le cadre d'un protocole HACCP. Conforme à l'arrêté du 8 Septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires. Pour toutes les informations concernant les précautions d'usage et de sécurité, veuillez-vous reporter à la fiche de données de sécurité, disponible sur simple demande en application du décret 87-200 du 25/03/87. Ne pas transvaser dans un autre récipient sans y reproduire l'étiquetage hygiène et sécurité.